Fabrice Robert donne rendez-vous à BHL devant la justice

14/01/2011 à 15h19

Dans *Le Point* daté de ce jour, qui publie mon droit de réponse relatif à son texte paru dans le numéro du 23 décembre, Bernard-Henri Lévy me répond à son tour. Je mesure l'effort qu'il a produit et l'en remercie chaleureusement.

Ce qu'il y a de bien avec BHL, c'est qu'il ne déçoit jamais son public. La méthode est toujours la même depuis trente ans mais c'est justement ce qui fait le charme du comique de répétition.
Avec un peu d'entraînement, l'exercice est à la portée de tous. Pour devenir un parfait petit BHL en une leçon, c'est facile.

Tout d'abord, se faire livrer à la dernière minute une belle pile de documentation. De préférence lacunaire, pas à jour et dans le désordre.
Dans le même temps, s'imprégner de la grille de lecture qu'on va lui appliquer afin de ne pas perdre de temps en analyse ni en synthèse, autrement dit en réflexion.
La documentation fournie, plonger dedans pour en extraire tout ce qui vient conforter la thèse qu'on veut défendre en omettant tout propos et tout élément qui la réduirait à néant. C'est là que porte le seul effort de la tâche. La simplification des idées est recommandée ; la mauvaise foi n'est pas interdite ; toute tentative de comprendre l'objet de l'étude est proscrite.
Enfin, rédiger en truffant le texte de toute une série de conclusions péremptoires.

Admirable dans la maîtrise technicienne mais intellectuellement navrant.

Puisque Bernard-Henri Lévy se refuse à comprendre que, exemple

parmi tant d'autres, notre souhait de faire évoluer les institutions françaises vers plus de démocratie directe sur le modèle suisse est peu conforme avec ce qu'il appelle « *les pratiques glauques de l'extrême droite traditionnelle* » ;
puisqu'il ne parvient pas à concevoir que l'on n'est pas forcément, tout au long de sa vie, ce qu'on a été à ses vingt ans ;
puisqu'il ne comprend pas que le sens de l'honneur fait que je n'ai pas à renier ce que j'ai été, notre rendez-vous devant la XVIIe chambre correctionnelle du TGI de Paris, pour diffamation publique, est maintenu. A tout bientôt !

Fabrice Robert
président du Bloc identitaire

Novopress